



Le projet roubaisien « Réinventer la forme scolaire » entre dans sa phase active

Signature de la convention de partenariat
Vendredi 20 octobre 2023

Avec son projet, « Réinventer la forme scolaire au service de la réussite de tous les enfants de Roubaix », en 2022 Roubaix faisait partie des 7 lauréats nationaux de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Banque des Territoires sur l'innovation dans la forme scolaire. Le financement alors obtenu, une enveloppe de 3 266 300 € soit près de la moitié du budget total de 6 541 600 €, lui a permis de mettre en œuvre dès cette rentrée 2023-2024 des actions expérimentales dans les écoles primaires publiques de la ville. Elle signe, ce vendredi 20 octobre, avec ses partenaires, une convention officialisant leur démarrage.

Réinventer la forme scolaire, c'est mettre en place des modes d'organisation scolaire permettant de meilleurs apprentissages.

Pour répondre à cette ambition, la Ville de Roubaix a imaginé un projet construit avec l'Éducation Nationale et comprenant deux volets :

- **un volet investissement**, afin d'aménager de nouveaux espaces et permettre une plus grande modularité ; il s'agit de créer des espaces modulables, d'adapter ceux existants pour favoriser l'apprentissage en groupe restreint de même qu'accueillir des prestataires extérieurs, et d'aménager des espaces de détente et de lecture.
- **un volet soutien au travail des enseignants**, afin de favoriser la notion « d'enveloppement éducatif » ; il s'agit de renforcer la présence d'adultes dans l'école : accompagnement des enfants aux besoins spécifiques par des travailleurs sociaux ou médico-sociaux, développement d'activités thématiques (environnementales, sportives, artistiques...) par des associations, amélioration de la communication avec l'école grâce à la présence, au sein des établissements, de personnes qualifiées pour assurer des missions de médiation et d'orientation des familles et, enfin, dynamisation de la relation famille-école pour permettre aux parents de maîtriser un langage commun en partant des mots de l'école et leur donner confiance en leur capacité d'accompagner leur enfant dans sa scolarité.

Ces actions doivent également favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Deux postes supplémentaires d'éducatrice de jeunes enfants et d'ATSEM seront ainsi créés dans les trois prochaines années.

Elles seront observées par l'Université de Lille qui, au travers de son Centre interuniversitaire de recherche en éducation (CIREL), mesurera les effets produits.

3 AXES RETENUS ET 17 ÉCOLES CONCERNÉES



Pour cette première année de mise en œuvre du projet, 17 écoles publiques primaires de Roubaix sont concernées. Les actions se déclinent en trois axes.

Axe 1 : proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages

Comment ?

Par une gestion des espaces permettant une modularité ainsi que l'accueil d'activités pratiques et par la création d'espaces de détente et de coins lecture.

Concrètement

En lien avec la médiathèque et les services techniques de la Ville :

- réhabilitation des anciens logements de fonction des écoles Marlot et Michelet afin de créer de nouveaux espaces permettant aux associations d'y intervenir (effectif depuis la rentrée 2023 pour l'école Marlot)
- aménagement, à venir, de coins lecture dans les écoles Blaise Pascal et Voltaire
- création d'espaces de détente

Axe 2 : accompagner le parcours de l'élève et le développement des compétences

Comment ?

- **En favorisant la scolarisation des enfants de moins de 3 ans**
École Jules Verne : à compter de septembre 2023, adaptation des espaces et du mobilier d'une classe de très petite section et affectation d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une ATSEM.
- **En enrichissant la construction du parcours de l'élève**
Poursuite du programme de découverte des pratiques dans d'autres pays et organisation de sorties inspirantes pour aller chercher et expérimenter de nouvelles formes pédagogiques.
- **En améliorant le climat scolaire et le développement des compétences**
Formation des membres de la communauté éducative aux pratiques pédagogiques permettant de gérer les émotions des élèves.

Axe 3 : renforcer les liens entre les acteurs de la communauté éducative

Comment ?

- **En développant la coopération entre les différents acteurs éducatifs**
Mise en place de temps dédiés de concertation.

- **En favorisant « l’enveloppement éducatif »**

➤ **Constitution d’une équipe d’intervenants médico-sociaux** chargée de prendre en charge les enfants à besoins spécifiques et composée d’éducateurs spécialisés, d’une psychologue et d’un médecin pédopsychiatre à temps partiel

Partenaire retenu : La Sauvegarde / Écoles sélectionnées : maternelle Camus, Lucie Aubrac, Quinet-Bert.

Les travailleurs sociaux de La Sauvegarde sont déployés dans ces écoles depuis le 11 septembre.

➤ **Mise en place d’agents de médiation pour améliorer le climat scolaire**

Ces médiateurs, depuis la rentrée 2023, ont pour rôle d’épauler les directeurs d’école dans la gestion des relations avec les familles, dans et autour de l’école, pour désamorcer d’éventuelles situations de conflits. Ils viennent en aide en priorité aux familles primo-arrivantes.

Partenaire retenu : Le GAPAS / Écoles sélectionnées : Blaise Pascal, Anatole France et Buffon.

- **En accompagnant les parents dans la maîtrise des savoirs de base**

➤ **Mise en place d’ateliers** pour initier les parents au langage et aux attentes de l’école.

Partenaire retenu : Association Ressource pour la Réussite Éducative.

Écoles sélectionnées : Daudet, Jacques Prévert, Paul Valéry, Gambetta, Boileau - Pasteur en partenariat avec les centres sociaux Pile - Sainte-Élisabeth et Hommelet.

➤ **Formation des partenaires du territoire** pour accompagner les familles dans l’accompagnement scolaire, la première scolarisation, les changements et les transitions de cycles scolaires.

➤ **Mise en place d’une action langage « petits-papoteurs »** pour favoriser le langage chez les enfants de moins de 3 ans et jusqu’à 6 ans.

Ces actions démarreront en 2024.

- **En expérimentant de nouveaux rapprochements entre les acteurs du territoire**

Création de partenariats avec des associations sportives, culturelles et de développement durable pouvant intervenir à l’école.

Associations retenues et écoles sélectionnées : Avenir Roubaix gym / François Villon, Judo Club Omnisports / Jules Guesde, La Condition Publique / Jules Ferry, Le Gymnase / Edmond Rostand Maison de l’eau de la pêche et de la nature / Maternelles Pierre de Ronsard et Jean Macé.

Toutes les associations ont débuté leurs interventions dans ces écoles.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le projet roubaisien est issu de voyages d’observation des formes scolaires existant dans d’autres pays, déplacements qui ont réuni la Ville, des chefs d’établissement et des enseignants, et de temps d’échanges avec les acteurs de la communauté éducative.

- **Avril 2022** : dépôt du projet à la Banque des Territoires
- **Juillet 2022** : le projet est retenu ; il figure parmi les 7 projets lauréats nationaux
- **Février 2023** : validation de la convention avec la Banque des Territoires
- **Septembre 2023** : démarrage des actions
- **20 octobre 2023** : signature de la convention avec les partenaires officialisant le démarrage des actions



Contact Presse

Nathalie Hausser - Tél. : 03 20 66 46 75 / 06 80 98 90 37
CS 70737 - 59066 Roubaix cedex 01